Architecture du BTP

Domaine : Conception et études en BTP

Appellations

- Architecte Agréé
- Architecte conseiller
- Architecte consultant
- Architecte-urbaniste
- Architecte
- Architecte paysagiste
- Architecte du bâtiment
- Architecte restaurateur
- urbaniste
- Architecte paysagiste urbain

Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme d’ingénieur d'état en architecture. Un agrément d'architecte délivré par l’ordre des architectes est requis pour l'exercice de l’activité en nom propre. Il peut être également accessible avec un diplôme d’ingénieur de gestion des techniques urbaines (gestion de la ville),aménagement du territoire, diplôme d’urbaniste

Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de cabinets d'architectes, bureaux d'études en collaboration avec une équipe technique et en relation avec différents intervenants (équipe projet, maître d'ouvrage, fournisseurs, ...). Elle peut varier selon le statut (salarié, indépendant) et la taille des agences. Elle implique de nombreux déplacements sur les chantiers. Le port d'équipements de protection (casque de chantier, chaussures de sécurité, ...) est requis lors de visites sur les chantiers.

Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Effectuer le suivi du chantier sur les différentes phases d'intervention et contrôler la conformité des réalisations (gros œuvre, second œuvre,...) Elaborer un dossier d’exécution selon la nature du projet (plans, maquettes, données techniques, renseignements juridiques, administratifs, ...) Etablir le contrat de réalisation du projet (coût, délais, garanties, honoraires, choix des entreprises, ...) Etablir les documents (procés verbal de fin de chantier, réserves,....) et les transmettre aux services concernés Présenter une offre de service selon les attentes du client (besoins, surface, goût, budget,...) ou préparer des dossiers pour soumission (réponse à appel d'offres, étude de faisabilité, ...)

Compétences de base

Compétences quotidiennes fondamentales Chiffrage/calcul de coût Code des marchés publics Droit de l'urbanisme Normes de la construction Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé-PPSPS Techniques de conduite de projet Utilisation de logiciels de Conception et Dessin Assistés par Ordinateur-CAO/DAO

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Aménagement d'espaces urbains Construction d’immeubles collectifs Construction de bâtiments industriels ou commerciaux Construction de maisons individuelles Coordonner l'activité d'une équipe Compétences spécifiques associées : Techniques de management Gérer une structure Réaliser des opérations d’expertise de bâtiments (risques d'effondrement, isolation, ...) à la demande de particuliers Réaliser l’étude de faisabilité d'un projet de création d’un site urbain ou établir un plan local d'urbanisme d'une commune Compétences spécifiques associées : Topographie Rénovation/réhabilitation de bâtiment Suivre et contrôler la restauration de monuments historiques ou sites classés Travaux Publics/ génie civil